

Pour la défense des services publics Contre les privatisations Pour la satisfaction des revendications

Il faut une majorité PSS au Parlement fédéral Il faut un gouvernement du PSS représentant les intérêts de la majorité de la population

Résolution de la Conférence nationale du 16 septembre, encartée dans ce numéro

.....

A la veille des élections fédérales, la situation politique et sociale est inquiétante tant les difficultés s'accumulent pour l'ensemble des salariés de ce pays. Tandis que sur le plan politique la situation est encore plus alarmante : augmentation de l'âge de la retraite, baisse du taux de conversion, baisse du taux d'intérêt des avoirs LPP. La situation de l'emploi s'aggrave et risque de s'aggraver encore. Officiellement, on compte 150.000 chômeurs alors que l'USS annonce que le cap des 190.000 sera franchi début 2004. Cette vague de suppressions d'emplois se combine avec les attaques du Conseil fédéral contre les retraites et les assurances sociales, la déréglementation des services publics et les coups portés contre Swiss, Swisscom, La Poste etc. En un mot : une offensive en règle, fidèle aux directives décidées par les sommets de l'Union européenne et exigées notamment par le sommet de Barcelone.

Durant cette législature, l'USS et le PSS, confrontés aux conséquences de la politique de l'UE, ont adopté de plus en plus une attitude qui s'exprime sous la forme suivante: puisque la Suisse n'est pas membre de l'Union européenne, il n'y a aucune raison d'appliquer toute sa politique et notamment les directives de privatisation et de déréglementation des services pu-

Editorial

Elections fédérales, quelle issue pour les travailleurs?

par **Alexandre Anor**

blics, mais aussi l'accord concernant l'élargissement de l'UE aux pays de l'Est. L'USS considère que cet élargissement entraînerait le risque de sous-enchère salariale et la remise en cause des conventions collectives dont il faut préciser qu'un tiers de celles-ci ne comportent aucun accord sur les salaires.

Il faut stopper cette politique du Conseil fédéral et les élections du 19 octobre donnent l'occasion de le faire. Le PSS et les syndicats ont pris position contre la privatisation du « dernier kilomètre » de Swisscom, contre l'abaissement du monopole de La Poste. La plate-forme électorale du PS exige de « ne plus tolérer aucune privatisation ni libéralisation ». Elle exige également de « ne pas libéraliser le service postal » et d'« éviter aux CFF toute séparation entre les infrastructures

et leur exploitation ».

Il ne fait aucun doute que le peuple, que les travailleurs sont prêts à soutenir le Parti socialiste dans ce sens.

Oui, les travailleurs, la majorité de la population, sont prêts à élire les candidats du PS pour stopper l'offensive antisociale du gouvernement et du patronat.

Oui, aujourd'hui, face à l'offensive de destruction sociale menée par le gouvernement de coalition, la satisfaction des revendications nécessite un véritable changement de cap.

C'est pour aider ce mouvement que nous reprenons à notre compte les conclusions de la Conférence nationale en défense des services publics, contre les privatisations qui s'est tenue à Berne le 16 septembre. La satisfaction des revendications nécessite un changement de majorité, il faut un gouvernement du Parti socialiste représentant les intérêts de la majorité de la population en défense des services publics, contre les privatisations, qui exprime son attachement à la démocratie et qui ne se soumette pas aux directives européennes de libéralisation.

C'est en ce sens que l'Union des cercles pour une politique ouvrière lance en toute indépendance, un appel à voter massivement pour les candidats du Parti socialiste lors des élections du 19 octobre 2003.

Il faut une autre politique, il faut un autre gouvernement

◆ Parmi les dossiers qui seront traités lors de la session d'automne des Chambres fédérales figure le programme d'allègement budgétaire de la Confédération. Le PS Suisse a fait connaître le 16 septembre sa position sur le PAB: «Ce programme est inacceptable en l'état parce qu'il débouche sur un véritable

démantèlement des prestations de l'Etat». Nous reproduisons ci-dessous quelques extraits d'un communiqué du groupe parlementaire PS, et concluons: **C'est parce qu'ils veulent défendre les conquêtes sociales et les services publics que les parlementaires du PS doivent être majoritaires.**

“**Appauvrir les rentiers**
Avec les révisions AVS et LPP, les partis bourgeois ont clairement manifesté leur volonté de réduire le niveau de vie des rentiers. LPP: baisse des taux minimal et de conversion; AVS: diminution des rentes de veuves, application de l'indice mixte tous les 3 ans. De plus, le programme d'allègement budgétaire (PAB) soumet l'indice mixte AVS au chantage de

la droite (lien à la TVA). Conséquence: la moitié des rentiers AVS de ce pays qui ne disposent que de l'AVS pour vivre et les rentiers AI verront leur revenu demeurer inférieur aux besoins vitaux! C'est anticonstitutionnel, déloyal et inacceptable.

Prestations AI

Les subventions AI aux institutions seront réduites de 109

millions en 2005 et 218 millions en 2006. Les conséquences sont multiples: désengagement financier à charge soit des cantons, soit des communes, soit des institutions elles-mêmes; impossibilité de répondre à l'évolution des besoins; nécessité d'économies sur la qualité des prestations; exclusion probable pour certaines personnes, étant déjà parmi les plus défavorisées de la population!

Crèches

A peine accepté, le programme d'impulsion en faveur des crèches a été mis en œuvre «à la baisse». De 50 millions annuels prévus, il a démarré avec 30 millions. Voilà une incohérence qui tue purement et simplement une volonté politique claire. Or, comment concilier travail et famille sans places d'accueil supplémentaires? ”
Stéphane Rossini,
Conseiller national PS

La politique de la Confédération en matière de formation, de recherche et de technologie

Tout bénéfique pour le privé

◆ La recherche et la formation constituent l'un des rares postes du budget de la Confédération qui ne doit pas connaître une brutale diminution des dépenses dans un avenir proche. Au contraire, le Conseil fédéral préconise une augmentation de plus de trois milliards, qui équivaut à une augmentation de 6% sur 3 ans.

Bonne nouvelle, a priori: ainsi, la frénésie d'économies imposées depuis quelques années sous la pression combinée de l'UE et du FMI ne concernerait pas le secteur des FRT (Formation, Recherche et Technologie). Il faut cependant malheureusement se méfier de ce genre de bonnes nouvelles: le message du Conseil fédéral de novembre 2002 – qui fait actuellement l'objet d'une discussion nourrie au sein des Chambres fédérales – fait état d'un processus, déjà largement engagé, de réforme complète du système des FRT. Les auteurs du message remarquent que, si la Suisse se caractérise par une très forte

créativité scientifique, «notre capacité à transformer les connaissances scientifiques et technologiques en produits reconnus par le marché est encore trop faible».

Ainsi, le but de la réforme des FRT est entièrement axé sur la recherche de profit immédiat. Les augmentations budgétaires ne sont pas linéaires, mais «allouées de façon ciblée, en fonction:

Des priorités et des besoins de la société et de l'économie (...). De la volonté de renforcer les synergies entre la production du savoir, sa valorisation pour l'économie et son questionnement par la société. »

Trois étapes

Le message distingue trois étapes, dont la première est précisément en train de se clore: celle-là a été marquée par la création des Hautes écoles spécialisées, la réforme de la Loi sur l'aide aux universités, et de la Loi sur la formation professionnelle. Le Conseil fédéral a peu à peu empiété sur les prérogatives des cantons, traditionnellement souverains en matière de formation.

Dans les grandes lignes, cette politique se traduit partout par:

◆ Un financement plus incitatif des hautes écoles, c'est-à-dire que le financement fédéral est soumis à des conditions qui s'énoncent notamment en termes de performances. (Jusqu'ici, les budgets étaient élaborés en fonction d'une estimation des coûts. Des financements incitatifs sont calculés sur la base des performances).

◆ La prétendue autonomisation des Hautes écoles, par la mise en place d'un financement par enveloppes budgétaires. Ces enveloppes sont liées à un contrat de prestations, (ou contrat d'objectifs peu importe la formulation) qui comprend invariablement notamment l'obligation de collaborer avec le secteur privé. Ainsi, l'autonomisation revient à supprimer tout contrôle démocratique sur les hautes écoles, et à le remplacer par le contrôle du secteur privé.

◆ La mise en place d'un système d'accréditation de qualité, qui revient à priver les hautes écoles du droit de fixer elles-mêmes leurs objectifs.

Deuxième étape: consolidation

La deuxième étape fait précisément l'objet du message de novembre 2002: «Elle doit permettre, grâce à une augmentation importante des ressources (...) d'améliorer les performances en recherche et en valorisation du savoir».

Et le message poursuit: il faut «rapprocher le monde des institutions de formation et de recherche avec celui des entreprises par l'ambition commune de valoriser le savoir, de créer des savoirs et des savoirs-faire utiles à la société et à l'économie.»

Le partenariat entre les écoles et les entreprises est évidemment la clé de voûte de la politique impulsée ici. L'augmentation des ressources allouées aux FRT est en fait un soutien – même pas déguisé – au profit capitaliste.

La question qu'il faut poser est dès lors la suivante: si les hautes écoles doivent être enfermées dans l'horizon étroit des préoccupations mercantiles des capitalistes, quelles seront les conséquences?

Suite au prochain numéro.

MR

Ça se passe comme ça chez Mc'Postal (2)...

... ou le retour des négriers

Dans le *Journal* no 261 de mai 2003, nous avions eu l'occasion d'aborder les problèmes futurs liés au projet de nouvelle gestion des offices de poste ('marge de couverture des offices de poste').

Les craintes exprimées à ce moment-là se confirment. La direction de 'Réseau et vente' a l'intention de mettre en pratique ce projet dès le 1^{er} janvier 2004. Dès lors, pour pouvoir atteindre le taux de couverture imposé par les managers de vente, les responsables d'offices postaux seront forcés de baisser les salaires de leur 'ancien' personnel de guichet d'un échelon (environ 500 francs par mois). Et ils devront diminuer le nombre de leurs employés.

C'est le personnel subalterne qui fera les frais de cette politique. Cela ne veut pas dire pour autant que les responsables d'offices seront à l'abri. D'ici deux à trois ans, si un office de poste n'atteint pas les objectifs fixés, un manager de vente

pourra très bien se passer des services d'un responsable d'office trop peu performant à ses yeux ou le déplacer.

En outre, les conditions d'engagement du personnel de vente marqueront un recul significatif dans le sens où on reviendra à la situation antérieure au 1^{er} janvier 2002 qui prévalait pour le personnel privé des buralistes postaux. Pour mémoire, le personnel nommé dans les offices postaux bénéficiait du statut de fonctionnaire. L'entrée en vigueur de la CCT - Poste le 1^{er} janvier 2002 avait permis au personnel privé des buralistes postaux d'atteindre les mêmes conditions d'engagement que les travailleurs des offices postaux.

Las, de par la pression au rendement exercée sur celui-ci, le personnel de guichet de tous les offices de poste se verra soumis pratiquement aux mêmes conditions de travail que dans un kiosque ou n'importe quelle grande surface.

Face à toutes ces attaques, le

syndicat a malheureusement une attitude ambiguë. Il déplore les conséquences néfastes pour le personnel sans remettre en cause le principe du projet, comme l'expliquait un responsable dans le journal du syndicat : « *Le projet 'marge de couverture au niveau des offices de poste' va dans une direction que nous ne pouvons pas soutenir sans réserve. Cependant nos représentants dans le projet et le syndicat de la Communication sont toujours en faveur d'un nouveau système et restent prêts à collaborer de manière constructive. Ils le sont d'autant plus que l'entreprise a promis que le projet ne serait pas un projet d'économies. Mais les problèmes doivent être résolus de manière satisfaisante pour le personnel des offices de poste.* »

De plus, la transparence n'est pas le maître mot de la direction de 'Réseau et vente'. En effet, lors d'une séance extraordinaire de la commission spécialisée R+V, qui s'est réunie le 29 août à

la demande des syndicats, la délégation de R+V a fait comprendre qu'elle n'était pas disposée à mettre en cause les décisions prises par sa direction. Raison pour laquelle les délégués syndicaux ont coupé court à la discussion. Cela n'a pas empêché la direction de décréter que les chargés de formation issus des rangs des responsables d'offices postaux ne seront pas engagés dans la formation technique relative au système des 'marge de couverture'. Elle a délégué la responsabilité de cette formation aux managers de vente.

Il est réjouissant de constater la résistance opposée par nos représentants syndicaux lors de la discussion du 29 août. Les problèmes soulevés seront maintenant débattus au sein de la commission spécialisée du groupe Poste. Il est d'autant plus important que le débat soit porté sur la place publique et en particulier lors de la conférence contre les privatisations du 16 septembre.

Correspondant

Communiqués du mouvement syndical

LA POSTE

«Externalisation = Extermination»

La Section Genève-Poste du Syndicat de la Communication, le plus grand syndicat du personnel de La Poste, a organisé la semaine dernière des actions pour sensibiliser la population sur les fermetures de bureaux de poste.

Le slogan était « Touche pas à ma poste, ensemble contre la fermeture »

Une nouvelle action a eu lieu le lundi 8 septembre 2003 de 16h00 à 18h00 devant les offices de Genève 1 Mont-Blanc, Genève 3 Rive, Genève 4 Plainpalais et Genève 8 Jonction. Le mot d'ordre était: «externalisation = extermination»

Le Syndicat de la Communication est opposé à toute intention de La Poste d'externaliser ses services, tel que annoncé

dernièrement par le directeur de La Poste M. Gygi, à propos de l'unité d'affaire ExpressPost.

Le personnel approuve les actions du Syndicat de la Communication.

Le personnel en a ras le bol des inepties répétées des dirigeants de l'entreprise.

Les associations de quartier se mobilisent également pour la sauvegarde d'un bon service public.

Ensemble, nous pouvons faire plier La Poste.

Ensemble, nous pouvons maintenir un bon service public.

Eric Schwapp, secrétaire régional
Michel Guillot, président de Section

PERSONNEL FÉDÉRAL

«Le seuil de la douleur est désormais atteint»

Les Associations du personnel de la Confédération maintiennent leurs revendications minimales :

Au moins 1% de compensation du renchérissement et pas de suppression d'emplois !

Le 8 septembre, les Associations du personnel de la Confédération ont rencontré à une nouvelle reprise le conseiller fédéral Kaspar Villiger dans le cadre des négociations salariales de cet automne. Les associations membres de la Communauté de négociation du personnel de la Confédération (CNPC), à savoir : l'Association du personnel de la Confédération suisse des services publics (ssp) et garaNto, le Syndicat du personnel de la douane et des gardes-frontière, ont clai-

rement fait savoir qu'elles persistent à demander la compensation du renchérissement de 1% évoquée précédemment, considérant qu'il s'agit là d'un minimum absolu au chapitre des mesures salariales pour l'année 2004. En tant qu'employeur, la Confédération doit rester un partenaire de négociation fiable.

Conseil fédéral et Parlement fédéral exigent des employé(e)s de la Confédération un travail toujours plus dense et hautement qualifié. À eux d'en payer le prix ! C'est dans ce but que les associations membres de la CNPC récoltent actuellement des signatures qui ont été remises aux parlementaires le 15 septembre.

Communiqué

ENTENTE
INTERNATIONALE

L'Entente internationale des travailleurs accueillera à Paris les 20 et 21 septembre

◆ « Dans chacun de nos pays la mise en œuvre des directives européennes, elles-mêmes découlant des décisions de la Banque centrale, conduit les gouvernements à remettre en cause tous les droits ouvriers et les garanties conquis dans chaque pays par près de 150 ans d'actions ouvrières et démocratiques. A travers ces processus, c'est l'existence même des organisations politiques et syndicales du mouvement ouvrier qui se trouve menacée. Et il y a tout lieu de craindre que « l'élargissement » annoncé conduise à aggraver cette situation ! Les soussignés, dans le respect de leurs engagements respectifs dans la diversité du mouvement ouvrier et démocratique, estiment que le chemin de la paix en Europe comme dans le monde entier passe par la défense et la préservation de tout ce qui a été conquis au nom du mouvement ouvrier et de la démocratie. » (texte d'invitation à la Conférence)

Parmi les premières contributions annoncées pour la Conférence

Sans prétendre pouvoir faire état de toutes les informations qui nous sont parvenues, nous vous informons de quelques-unes parmi les premières contributions prévues pour la conférence.

◆ **Les délégations des Balkans** nous font état des consé-

quences tragiques pour les peuples de la guerre dans l'ex-Yougoslavie, mais également de la résistance qui dans les conditions les plus difficiles, voit le mouvement ouvrier s'organiser. Dans un appel commun initié par des militants grecs, roumains, yougoslaves, ils expliquent : « Nous nous

adressons à tous les peuples, en particulier ceux de l'Est de l'Europe à qui l'entrée dans l'Union européenne est présentée comme facteur de paix, de progrès social, de développement économique et de démocratie. Qu'en est-il ? Rappelons que l'Union européenne a joué et joue un rôle

de premier plan dans la dislocation de la Yougoslavie et dans l'occupation militaire qui se poursuit. Que signifie la perspective d'intégrer dans l'Union européenne les 'pays' nouvellement formés sur la base de la dislocation de la Yougoslavie ? Cela signifie légitimer définitivement le

SUISSE

Touche pas à mon AVS

◆ L'USS appelle samedi 20 septembre à une manifestation nationale pour la défense des retraites, sur le mot-d'ordre « Touche pas à mon AVS ». Calquée sur la politique de l'UE discutée lors du sommet de Barcelone (mars 2002), l'offensive est brutale: le gouvernement ne se contente pas de démanteler le système des retraites par répartition (AVS) en augmentant et en flexibilisant l'âge de la retraite, en démantelant les prestations... En même temps, sous prétexte d'instabilité des marchés financiers, le pillage des caisses de pension a commencé. Le taux de rendement minimum des avoirs LPP (capitalisation obligatoire) est passé en une année de 4 à 2.25%. De fait, cette politique équivaut à un vol pur et simple, qui se chiffre en milliards et en milliards de francs. Répondant au sentiment d'exaspération qui s'élève légitimement chez les travailleurs, les organisations du mouvement ouvrier appellent à la mobilisation. Et elles précisent: « Il s'agira de s'opposer à tout nouveau relèvement de l'âge de la retraite, voire à toute baisse des rentes (...) Le but de cette mobilisation est également de créer une vaste alliance politique contre le programme de démantèlement social prôné par la droite (11^e révision de l'AVS, LPP, AI, assurance-maternité) »

L'indice mixte

Dans une résolution adoptée par son Assemblée de délégués en mai 2003, l'USS affirme: « Les rentes doivent continuer à être adaptées

tous les deux ans comme à ce jour et il n'est pas question que l'on touche à l'indice mixte. Selon le Conseil fédéral et la commission, les rentes ne seraient plus adaptées

qu'au seul renchérissement, et non plus à l'évolution des salaires et du renchérissement. Si cela devait arriver un jour, le pouvoir d'achat des rentes ne cesserait de baisser. Il faut à tout prix empêcher que cela n'ait lieu. Pas question que l'on touche à la sécurité des rentes de l'AVS et à leur adaptation à l'évolution économique ! (...) S'y ajoute que l'on veut ralentir l'actuel rythme d'indexation : au lieu d'adapter les rentes tous les deux ans, il est prévu de ne plus le faire que tous les trois ans. Pour les rentières et rentiers AVS, cela déboucherait sur une baisse annuelle moyenne de leur pouvoir d'achat de 150 millions de francs. »

La 11^e révision de l'AVS

« La 11^e révision de l'AVS n'améliorera nullement les rentes. (...) Le démantèlement prévu en ce qui concerne la rente de veuve et le relèvement de l'âge de la retraite des femmes constituent également une aggravation de la situation. Parallèlement, les fos-

soyeurs (...) du social exigent d'énormes cadeaux fiscaux pour les riches. L'USS n'accepte pas ce démantèlement social. (...) »

(Texte d'orientation de l'USS)

« A l'image des gouvernements européens »

« A l'image des gouvernements européens, le Conseil fédéral est en train de s'enfermer dans une impasse. Le gouvernement (...) cherche une issue à la crise dans la réduction des dépenses, couplée à des baisses d'impôts qui bénéficieront avant tout aux contribuables les plus aisés. Au niveau de la prévoyance sociale, il opère dans une logique semblable : élévation de l'âge de la retraite, mise sous pression des rentes, renoncement à toute amélioration des prestations. (...) »

Le PS dit non à toute élévation supplémentaire de l'âge légal de la retraite. Il dit non aussi à toute pression sur les rentes acquises, au niveau du premier comme du deuxième pilier. » (Communiqué PSS)

ENTENTE
INTERNATIONALE

une rencontre européenne rassemblant des militants de toutes tendances venus de tous les pays d'Europe

morcellement de l'ex-Yougoslavie en 'Etats nationaux' artificiels, créés sur la base des guerres et de la purification ethnique, des bombardements de l'OTAN sous direction américaine. Nous, militants des pays balkaniques, nous adressons aux travailleurs de l'Europe sur la base de notre expérience commune : c'est toute l'Europe qui est menacée de balkanisation.»

◆ **Début septembre, réunis à Cacak, les délégués de 45 syndicats de 15 villes de Serbie** ont décidé de se constituer en « Union des syndicats indépendants » de Serbie. Dans leur déclaration constitutive ils soulignent : « Les activités syndicales sont actuellement exposées à une terreur permanente, sous des formes différentes, qui visent à liquider les organisations syndicales libres. La solidarité et l'organisation sont les seules armes des travailleurs. » Cette Union a décidé lors de sa première réunion de mandater des délégués à la rencontre européenne. La résolution générale explique en effet : « La défense des droits et des intérêts des travailleurs se mène à l'échelle de l'usine, sur le plan national et international. Le gouvernement actuel de la Serbie est fermement accroché à la politique de la 'mondialisation', c'est-à-dire à la destruction des conquêtes et acquis des travailleurs. C'est pourquoi nous dési-

gnons une délégation de trois responsables à la rencontre européenne pour la paix, contre la privatisation et pour la défense du droit à l'organisation.»

◆ **Les conséquences de la régionalisation pour les peuples d'Europe se retrouvent également dans le mandat de la délégation italienne :** « Notre pays, l'Italie, a depuis des années été en quelque sorte le laboratoire de l'Union européenne : la régionalisation, les " 20 petites italies " avec ses conséquences sur l'école, les hôpi-

les processus de dislocation des droits et acquis, de l'unité de la nation italienne s'accélérent (réforme des retraites, nouvelle loi de décentralisation...), il nous semble urgent de dire - les intérêts de la classe ouvrière, la défense de la démocratie exigent de dire - il faut porter un coup d'arrêt, il faut l'unité de la classe ouvrière italienne et de ses organisations, il faut reconquérir l'unité de la nation italienne (1848-1860), il faut reconquérir tout ce qui a été conquis avec la constitution de la République italienne en 1946-1948.»

nalisation de l'ensemble des services publics.»

◆ **Cette unité des organisations de la classe ouvrière face à la régionalisation se retrouve dans le mandat de la délégation belge, à laquelle participeront des militants de la FGTB:**

« En votant massivement pour le PS, les travailleurs ont démontré, à la fois, qu'il existe une classe ouvrière en Belgique, unie, rassemblant dans un même mouvement travailleurs flamands et wallons et qu'ils veulent en finir avec la politique de privatisation-liquidation des services publics...

Ce résultat est à mettre en rapport avec le fait que la centrale syndicale, la FGTB, a pris position contre la privatisation des services publics, qu'elle s'est opposée à la réforme des retraites que le gouvernement a dû repousser, aux plans de restructuration des chemins de fer et à celui de la poste.

S'il y a plusieurs peuples en Belgique, il n'y a qu'une seule classe ouvrière fondée sur des acquis qui remontent à la Deuxième Guerre mondiale et avec une organisation syndicale qui existe nationalement. Bien évidemment, cette réalité exige le respect des droits pour toutes les populations qui composent la Belgique notamment linguistiques, culturelles, etc. Mais le résultat des 'réformes' de l'Union européenne signifierait non seulement la négation de la Belgique, la dislocation de la classe ouvrière mais également la négation des droits des populations qui composent l'Etat belge. Nous, militants ouvriers et syndicaux belges, nous nous adressons aux députés du Parti socialiste pour qu'ils s'opposent à la ratification du Traité constitutionnel. »

Indépendance financière

Notre rencontre européenne est indépendante de tout Etat et de toute institution. Elle s'honore de ne recevoir sous quelque forme que ce soit, aucune subvention de l'Union européenne. Conformément aux traditions de l'Entente internationale, cette conférence est financée par l'argent collecté auprès des travailleurs, des organisations ouvrières. Les frais d'inscription à cette conférence permettant d'aider à la tenue de celle-ci, courrier, traductions, voyages, sont de 100 euros par participant (chèque à l'ordre de la CMO).

taux, la réforme des retraites, la remise en cause du code du travail (article 18), les plans de licenciements et de destruction du tissu industriel.... A chaque attaque, la classe ouvrière unie dans toute l'Italie s'est dressée. (...) Aujourd'hui, au moment où, sous la Présidence italienne de l'Union européenne, tous

◆ **La régionalisation, on la rencontre encore dans l'offensive visant à disloquer les organisations syndicales.**

En Espagne, onze militants de l'Etat espagnol seront présents pour dire :

« La Constitution espagnole de 1978 a divisé le pays en dix-sept régions autonomes. Loin de supposer une plus grande démocratie pour satisfaire le droit des peuples, cette division a impliqué la mise en place de dix-sept modèles différents de privatisation des services publics. Les organisations ouvrières, les syndicats se sont vu imposer leur propre division en dix-sept régions. Notre délégation se place dans le combat pour rétablir l'unité de la classe ouvrière, rétablir l'unité de ses organisations syndicales, comme instrument pour combattre pour la renatio-

Abonnez-vous!

Je m'abonne au Journal de l'Union des cercles pour une politique ouvrière

20 numéros: 30 francs (pli fermé)

Prix de soutien: 50 francs

Nom, prénom..... **Talon à envoyer à:**

UCPO, case postale 1

Adresse..... 1211 Genève 28

Versements:

Localité..... CCP No 12-67458-3

Correspondance

A propos des forums sociaux «Qui paie l'orchestre choisit la musique»

◆ *Qu'est-ce que le Forum social européen de Paris-Saint-Denis ? Un vaste rassemblement convoqué par des centaines d'organisations politiques et syndicales pour discuter des méfaits de la mondialisation ? Certainement. Sera-t-il possible, au cours des multiples tables rondes et rencontres, que s'expriment des points de vue différents sur les sujets en cours ? Sans aucun doute. On peut même dire que, du point de vue de ces organisateurs et de ceux qui les soutiennent, l'efficacité de ce forum dépendra notamment de sa capacité à mettre tout le monde dans un même cadre. Bref, quiconque entend contester la mondialisation ou tel aspect particulier de la politique d'ensemble qui porte ce nom a sa place au FSE. Certes, avec d'évidentes limites, que souligne le règlement intérieur du Forum social européen de Paris-Saint-Denis, lequel stipule :*

— *qu'aucune décision finale, aucune résolution, aucune action ne doit être discutée et décidée par le FSE : sa déclaration finale ayant été mise au point par avance par le groupe organisateur et aucun vote n'étant autorisé dans un cadre aussi composite ;*
— *que les animateurs des différents forums sont soigneusement sélectionnés au fur et à mesure des mois de préparation dans un savant dosage entre les différentes composantes politiques, associatives, syndicales, gouvernementales, qui organisent ce forum.*

Le financement du FSE

Le budget du FSE se déclina comme suit :

— total prévision dépenses : 4 353 000 euros ;
— total prévision recettes : 3 867 000 euros ;
— déficit au 30 juin : 486 000 euros.

Remarquons que ce déficit prévisionnel ne fait l'objet d'aucun commentaire particulier, aucun souci exprimé par les organisateurs sur ce déficit et les moyens d'y faire face. Concernant les recettes prévisionnelles, le total de 3 867 000 euros est ventilé de la manière suivante :

— droits d'inscription : 450 000 euros ;
— fonds publics : 3 357 000 euros ;
— vente des produits dérivés : 60 000 euros.

Donc, si l'on comprend bien, 87 % du total du financement prévu du Forum social européen proviennent des fonds publics (précisons que l'aide de l'Etat ne se limite pas à l'aide financière, mais concerne aussi l'hébergement ; le compte rendu de la réunion du 14 août signale, parmi les possibilités d'hébergement, celles de « disposer du fort de l'Est

à Saint-Denis et de l'ancienne Bourse – Palais Brongniart » : le sabre et la Bourse pour héberger le forum antimondialisation... plus qu'un symbole !).

De quels fonds publics s'agit-il ? D'abord, du gouvernement français, qui s'est engagé auprès de la direction d'ATTAC à fournir un appui financier important (*Le Figaro*, 17 janvier 2003) et à solliciter semblable appui de la part de l'Union européenne. L'argent vient également de régions, de départements, de municipalités, etc. D'ailleurs, dans le compte rendu officiel de la réunion du secrétariat d'organisation du FSE du 22 août 2003, on lit ceci : « *Sur la rencontre entre une délégation du secrétariat d'organisation et le cabinet de M. Raffarin, le relevé de décisions a été diffusé. Il a été acté par les assemblées européennes de préparation et lors des réunions du comité d'initiative français qu'aucune aide financière privée ne pouvait être acceptée, et donc que les soutiens pouvaient venir des pouvoirs publics, des collectivités locales, conseil régional d'Ile-de-France, conseils*

généraux et gouvernement. C'est dans cette logique que la rencontre avec le cabinet de M. Raffarin a eu lieu. »

Ce financement, massif, par le gouvernement est-il dénué de toute signification politique ? Le gouvernement, on le sait, traite avec beaucoup de sérieux des questions financières :

— quand Maastricht exige le respect des critères de convergence, le gouvernement (celui-ci ou le précédent, quelle que soit sa couleur politique) prend les décisions qui s'imposent : il diminue l'argent alloué aux hôpitaux (13 000 morts de « chaleur » cet été), il rembourse les médicaments, supprime les services publics, etc. ;

— quand les personnels de l'Education nationale, et plus généralement les fonctionnaires, se mettent en grève pour défendre les retraites et contre la régionalisation, le gouvernement affirme haut et fort son intention de faire payer les conséquences financières aux grévistes.

Mais pour le Forum social... pas de restrictions ! On finance à guichet ouvert : 3,3 millions d'euros.

Et le Forum social suisse?

◆ *Nous avons lu, sur le site : www.socialforum.ch.*

Parmi les sponsors on trouve : « **Promotion économique de Fribourg et région** » !!

Or que fait la promotion économique ? Elle s'ingénie à multiplier les cadeaux fiscaux aux entreprises, pour la défense, bien évidemment d'un hypothétique « intérêt général ».

Morceau choisi trouvé sur le site de la promotion économique : « *Les entreprises nouvellement créées ou établies dans le canton peuvent bénéficier d'une exonération temporaire de tout impôt sur le bénéfice et sur le capital. Suivant l'importance économique du projet et sa contribution au développement du canton, l'exonération est partielle ou totale et peut s'étendre jusqu'à 10 ans.* »

Question : c'est ça le principe de la taxe Tobin ?

IMPRESSUM

Editeur responsable :
Michel Gindrat

Comité de rédaction :
Alexandre Anor
Paul Bayard
Christof Berger
Luc Deley
Marzia Fiastrì
Simone Girodo
Antonio Herranz
Daniel Hofer
Claude Iseli
Max Robert
Michel Zimmermann

Rédaction et administration :
Union des cercles pour une politique ouvrière
Case postale 1
1211 Genève 28
CCP: 12-67458-3
Fax: 022-733 87 31
www.ucpo.ch

L'ALTER-
MONDIALISATION

Quel est le programme du Forum social européen ?

Ou pourquoi le gouvernement français finance le FSE

◆ *Quel est donc l'attrait que représente ce Forum social pour que le gouvernement français le finance avec un zèle aussi exemplaire qu'inattendu (et, à première vue, aussi contraire à la logique budgétaire imposée par*

Maastricht)? Pour répondre à cette question, il suffit de se reporter au programme du forum lui-même, tel que, répétons-le, il est présenté par les organisateurs. Deux éléments, notamment, méritent d'être soulignés.

Les «services d'intérêt général» mêlant opérateurs publics et privés

Le 12 novembre, comme une ouverture du Forum social, se tiendra un « Forum syndical européen » organisé par la Confédération européenne des syndicats en coopération avec le FSE. Qu'est-ce que la Confédération européenne des syndicats (CES)? Contrairement à ce que son nom indique, ce n'est pas un syndicat, mais une institution de l'Union européenne. Par exemple, c'est la CES qui, en commun avec le patronat européen, a préparé la fameuse directive sur le «service d'intérêt général» (SIG). Selon cette directive, l'Union européenne doit veiller à assurer partout le développement et la généralisation des SIG. Or qu'est-ce qu'un SIG? C'est un service rendu au public, pour lequel «les opérateurs peuvent revêtir la forme soit d'une administration, soit d'une entreprise publique, soit d'une entreprise privée, soit d'une entreprise d'économie mixte, soit d'une entreprise intercommunale».

Le texte de la directive-cadre européenne élaborée par la CES conjointement avec le patronat ajoute que l'un des objectifs des SIG est de favoriser «la compétitivité des entreprises». Les SIG, c'est ce que fait chaque gouvernement en Europe : on «met en concurrence» public et privé, on privatise des morceaux entiers du service public, on transfère à des associations privées type ONG ce qui relève du service public, on sort de la fonction publique des secteurs entiers de salariés... Le SIG est la forme parfaite pour camoufler la politique de privatisation et de destruction des services

publics. Que le FSE s'ouvre par un forum «syndical» dans lequel les inventeurs du SIG veulent associer toutes les organisations syndicales (françaises et autres)... à la privatisation-destruction des services publics... cela appelle réflexion. D'autant que Nikonoff, le président d'ATTAC, ne se gêne pas pour dire que c'est là un des enjeux essentiels de

ce forum social : «L'alliance entre le mouvement altermondialiste et le mouvement syndical est décisive (...). En France, par exemple, sous des formes diverses, des convergences s'opèrent avec la CGT, le G-10, FO, la CFDT et même la CFDT.»

Il s'agit donc d'œuvrer à l'intégration des organisations ouvrières dans le dispositif de

l'Europe contre les services publics et les droits ouvriers. Est-ce dans ce but que le gouvernement et les institutions maastrichtiennes financent le FSE? Faudrait-il que nous nous y associons? N'est-il pas au contraire essentiel, pour le combat ouvrier et la démocratie, de préserver l'indépendance des organisations ouvrières?

La question sociale dans le projet de Constitution européenne

Une discussion importante aura lieu au Forum social, nous annonce le compte rendu de l'assemblée générale européenne de juillet, «autour du projet de Constitution européenne sur laquelle la convention (de Giscard - NDR) a travaillé». Critique des organisateurs du FSE : «Dans le projet de la convention, les questions sociales ne sont pas abordées.» Une telle affirmation nous laisse littéralement pantois.

Nous conseillons à nos lecteurs, et plus généralement à tous les travailleurs qui veulent se faire une opinion, de lire le projet de Constitution. D'abord, celui-ci reprend à son compte intégralement le traité de Maastricht et toutes les directives européennes. Pour ne prendre que quelques exemples :

— la Constitution européenne oblige à «l'ouverture à la concurrence» de tous les services publics : énergie, chemins de fer, santé, télécoms, assurance maladie, etc. Son application signifie à terme : la disparition d'EDF-GDF et de la SNCF, de la Sécurité sociale, de tous les services publics, etc. : «questions sociales pas

abordées?».

— la Constitution européenne donne la possibilité à la Banque centrale européenne et à la Commission de Bruxelles d'adopter «des lois» qui s'appliqueraient directement dans chaque pays, supplantant les législations nationales ; les questions sociales font partie du «domaine partagé» prévu par la Constitution, c'est-à-dire que chaque fois que l'Europe le décidera, ses lois «sociales» se substitueront au droit national, c'est-à-dire aux droits et garanties arrachés par

les travailleurs dans chaque pays. D'un trait de plume peuvent ainsi demain être liquidées toutes les dispositions du Code du travail, des conventions collectives nationales, des statuts, des régimes de protection sociale : «questions sociales pas abordées?». — la Constitution européenne fait obligation de généraliser la régionalisation et de briser ce qui fait l'unité des classes ouvrières de chaque pays, l'unité aussi des cadres démocratiques existants : «questions sociales pas abordées?».

Accompagner ou résister?

Alors, nous posons la question : comment se fait-il que dans les milliers de pages de «littérature» issues ou préparatoires aux forums sociaux, on ne trouve jamais la revendication «Défense de tous les droits et garanties arrachés par les travailleurs dans le cadre de la nation»?

Pourquoi est-il toujours question d'un hypothétique «droit social européen», qui n'est rien d'autre que le langage de l'Union européenne elle-même (et de sa filiale la CES) pour couvrir l'entreprise de destruction de tous les droits et garanties de tous les travailleurs arrachés dans chaque pays?

Est-ce pour cette raison et dans ce but que le gouvernement et les institutions maastrichtiennes financent le Forum social? Faudrait-il accompagner?

Ne faut-il pas au contraire combattre dans chaque pays pour l'indépendance des organisations ouvrières enracinées dans la défense pied à pied de tous les droits et garanties sous la forme où ils ont été arrachés par les travailleurs dans chaque pays?

Une guerre de destruction massive contre tout un peuple

Un rapport officiel publié récemment par les Forces aériennes des Etats-Unis sur les missions opérées par l'aviation militaire des USA est une véritable statistique de l'horreur. Cette étude de 16 pages répertorie dans le détail les 41'404 missions et bombardements

opérés contre le peuple irakien durant la guerre, exactement entre le 19 mars et le 18 avril 2003. En réalité, ce chiffre, déjà colossal, doit être bien supérieur si l'on tient aussi compte des interventions réalisées par les hélicoptères de l'armée de terre. Au total, les forces de la coali-

tion anglo-américaine ont déversé quelque 29'200 bombes et missiles sur le territoire irakien. A cela s'ajoutent les missiles Tomahawk de la marine. A ce sujet, selon une information publiée dans le journal anglais *The Daily Telegraph*, l'administration Bush aurait lancé pas moins de 675 de ces missiles durant la seule première semaine de la guerre. Ce déluge de feu et de métal représente, toujours selon ces statistiques macabres, 1 bombe pour 800 irakiens ! Ou bien 1 tonne d'explosifs pour 2'400 habitants. Cela représente approximativement 10'000 tonnes de bombes, ce qui signifie une puissance de destruction semblable à la bombe atomique lancée sur Hiroshima. Toujours pour comparaison, cet « exploit » guerrier contre tout un peuple est néanmoins inférieur en nocivité

aux 88'500 tonnes de bombes que l'armée des USA avait déjà déversées contre l'Irak durant la Guerre du Golfe en 1991. Soulignons pour conclure, le fait que sur les 20'833 bombardements recensés, seuls 102 ont été opérés contre de prétendus dépôts d'armes de destruction massive et seulement 4 contre des sites prétendument occupés par des forces dites terroristes. Ces seuls chiffres démontrent, s'il en était encore besoin, le cynisme de la politique impérialiste des USA et de leurs alliés. Mais ils sont aussi révélateurs des dépenses phénoménales que la plus grande puissance capitaliste est obligée d'assumer, avec les contradictions que cela entraîne, pour maintenir en place un système économique en crise de décomposition. A.A



Constitution de «l'Union des syndicats indépendants» de Serbie

◆ Les 27 et 28 août s'est tenue à Cacak une réunion regroupant des représentants de 45 syndicats de 15 villes de Serbie. Ils ont décidé de se constituer en «Union des syndicats indépendants» de Serbie.

Depuis la chute de Milosevic, le nouveau gouvernement, ouvertement pro-américain, cherche à accélérer la mise en œuvre de toutes les mesures exigées par le FMI et la Banque mondiale. Des mesures que le gouvernement de Milosevic avait cherché à mettre en œuvre, mais sur lesquelles, devant la résistance ouvrière, il avait dû reculer. Utilisant l'assassinat du Premier ministre, Djindic, il y a six mois, le gouvernement a, dans un premier temps, décrété l'état

d'urgence, interdit grèves et manifestations. Depuis, dans l'objectif de mettre en œuvre les plans de liquidation-privatisation, il cherche à intégrer ou à museler les organisations syndicales.

C'est en réaction à cette situation que ces 45 syndicats ont constitué cette Union. Dans la déclaration constitutive, ils déclarent :

« Les attaques contre les droits et conquêtes ouvrières se sont intensifiées. L'objectif central du gouvernement, pour ce faire, est de remettre en cause le droit à l'organisation syndicale libre et à l'activité syndicale libre. Les (activités) syndicales sont actuellement exposées à une terreur permanente, sous des formes différentes, qui vise à liquider ces organisations. La solidarité et l'organisation sont les seules armes des travailleurs. C'est

pourquoi nous entendons défendre les droits de tous les ouvriers, quelle que soit leur appartenance syndicale ou politique »

C'est ainsi qu'a été prise la décision d'engager une campagne centrale contre la privatisation de la société d'électricité. Le gouvernement devant la résistance des travailleurs a dû reculer et reporter la privatisation de six mois.

Cette campagne va être l'un des éléments clés de la situation dans les semaines à venir, test pour le gouvernement, qui veut franchir une étape dans le démantèlement, la liquidation des entreprises.

L'Union des syndicats de Serbie lance un appel à tous les travailleurs, à toutes les organisations, pour le combat uni contre la privatisation de l'électricité.

Ils participent à la

rencontre européenne

La conférence constitutive de l'Union des syndicats de Serbie déclare dans sa résolution générale :

« La défense des droits et des intérêts des travailleurs se mène à l'échelle de l'usine, sur le plan national et international. Le gouvernement actuel de la Serbie est fermement accroché à la politique de la "mondialisation", c'est-à-dire à la destruction des conquêtes et acquis des travailleurs.

C'est pourquoi nous désignons une délégation de trois responsables à la rencontre européenne pour la paix, contre la privatisation et pour la défense du droit à l'organisation.

La délégation désignera l'un de ses membres pour faire une communication à la rencontre européenne. »

Le rapport du CICR et l'ONU

Le vendredi 29 août 2003, le CICR avait invité les médias à un point de presse, destiné à présenter un rapport complet et précis sur la situation des personnes déplacées du Kosovo. Quelques Serbes, victimes de la guerre, accompagnés de sympathisants ont souhaité profiter de cet événement pour exprimer à la presse et aux médias leur indignation vis-à-vis du silence observé depuis plus de 4 ans sur cette question. En Serbie et au Monténégro, survivent, actuellement encore, 230 000 personnes chassées du Kosovo après l'entrée des forces de l'OTAN. Depuis juillet 1999, moins de 2% sont retournées dans leur foyer. En quatre ans, le Kosovo a connu 6 013 attaques contre des Serbes provoquant la mort de 1 021 d'entre eux.

Le rapport du CICR présente des chiffres accablants pour la MINUK, la mission intérimaire de l'ONU, responsable juridiquement du Kosovo depuis plus de 4 ans. Or, c'est précisément le jour de ce point de presse du CICR, qu'une cérémonie a été improvisée par l'ONU, rassemblant tous les médias au Palais des Nations pour un hommage majestueux aux 23 victimes de l'attentat de Bagdad : éclipsés les 1 021 morts du Kosovo ! Et qui trouve-t-on parmi les orateurs de la cérémonie du Palais des Nations : Bernard Kouchner, le premier administrateur du Kosovo occupé par l'OTAN ! Joli coup : pas un seul représentant des médias n'était présent au point de presse du CICR. On utilise des morts pour en cacher d'autres, un concept qui vaut bien celui des « bombardements humanitaires ».

Silence des médias

Comment expliquer ce silence des médias, depuis plus de quatre ans, sur la question du Kosovo ? La réponse est simple : le constat des faits objec-

tifs constitue la démonstration flagrante que les buts réels, cachés derrière l'intervention militaire de l'OTAN en 1999, n'étaient, bien évidemment, pas « humanitaires », comme on a voulu le faire croire. Il s'agissait, bien au contraire, d'une guerre impérialiste de plus, sur un modèle qui a déjà fait ses preuves et qui continue à faire des victimes en Afghanistan et en Irak.

Objectifs cachés et erreurs d'analyse

Il y a pourtant une différence, et même une différence de taille : la guerre du Kosovo a été rendue possible grâce à la complicité des gouvernements sociaux-démocrates européens et accessoirement grâce à l'approbation, tacite au moins, d'une large frange de la gauche (?) réformiste. Ce désastre politique trouve son explication dans les erreurs d'analyse aux conséquences dramatiques, qui ont accompagné toute la période cou-

vrant le démantèlement de la Yougoslavie, de 1991 à 1999. La focalisation de l'analyse sur les caractéristiques intercommunautaires du conflit a occulté les enjeux réels visant le partage du territoire yougoslave. Cette dérive a porté l'ensemble des mobilisations anti-guerre vers un soutien désordonné à l'une ou l'autre des communautés qui s'affrontaient sur le terrain, sans dénoncer les objectifs de partage de territoire et les ingérences. On a même entendu des théories sur le soutien à apporter aux pacifistes des « deux camps » à propos du Kosovo, ce qui revenait à dire que le conflit avait pour « origine » les désaccords entre Serbes et Albanais, justifiant, de ce fait, une intervention pour « aider ces communautés à se mettre d'accord » ...

Malheureusement, les buts étaient tout autres et l'agression militaire révèle, après 4 ans, son vrai visage et des objectifs bien plus sordides : la

base militaire US de Camp Bondsteel est bel et bien installée au Kosovo et l'entreprise de privatisations générale et massive des territoires disloqués de l'ex-Yougoslavie est lancée à pleine vitesse sous la pression conjointe du FMI, de l'OMC et de l'Union Européenne !

Responsabilités

L'autre différence de taille réside dans la résolution 1244 du Conseil de sécurité de l'ONU, qui avait mis fin, rappelons-le, aux bombardements de 1999, et qui place depuis plus de quatre ans, le territoire du Kosovo sous responsabilité internationale. Nous sommes, de ce fait, directement impliqués et le silence des médias et des autorités devient coupable : nous avons donc le devoir de parler du Kosovo, des personnes qui en ont été chassées et des responsabilités engagées !

Philippe Scheller,
Comité pour la paix en
Yougoslavie

L'épuration ethnique sous l'autorité de l'OTAN

Depuis l'intervention de l'OTAN en Yougoslavie (24 mars – 10 juin 1999) et l'occupation militaire du Kosovo, en Serbie et au Monténégro survivent 228 000 personnes qui ont été chassées du Kosovo. Depuis juillet 1999, moins de 2% sont retournées dans leur foyer. 65% vivent au-dessous du seuil de pauvreté. Moins de 10% d'entre elles ont accès à une aide sociale.

Rares sont celles qui ont trouvé un emploi et aussi rares sont celles qui ont des conditions de vie décentes. Au Kosovo, les 40.000 soldats de l'OTAN n'ont pas retrouvé une seule des 1.200 personnes kidnappées par l'UCK. Selon le gouvernement de Belgrade, les Serbes du Kosovo ont subi depuis quatre ans 6013 attaques provoquant la mort de 1021 d'entre eux.

